

Ad. E.



Me Janick Perreault, Ad. E.
Lacoste, Langevin
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me Janick Perreault exerce sa profession à son compte depuis 1994 dans les domaines du droit de la santé, droit administratif et plus spécifiquement dans le secteur de l'indemnisation des victimes d'accident d'automobile et du litige civil.

CONTRIBUTION

Me Perreault est commissaire au sein du conseil d'administration de la Commission des services juridiques et a été membre de son comité administratif. ● Elle est également membre de plusieurs comités et groupes de travail du Barreau du Québec, notamment le groupe sur le Régime d'assurance automobile du Québec, celui sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et le Comité sur la justice administrative. ● Elle est également syndiquée à l'Ordre professionnel des diététistes du Québec depuis 1999 et siège à plusieurs comités de cet ordre. ● Depuis 2002, elle enseigne à la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal. Elle est aussi organisatrice et conférencière du colloque annuel sur les récents développements en droit administratif en matière d'accidents automobiles de la Formation continue du Barreau du Québec. ● De plus, elle donne souvent des conférences sur des sujets relatifs à ses domaines de pratique et elle intervient régulièrement en commission parlementaire.

RAYONNEMENT

Elle a publié maints articles et ouvrages, dont trois livres de doctrine en droit, le dernier étant l'ouvrage *Assurance automobile au Québec : L'indemnisation du préjudice corporel des victimes d'accident d'automobile*, 2^e édition, publié en 2005. Elle participe régulièrement à des émissions télévisées et radiophoniques, et collabore fréquemment avec les journalistes.